

## REUNION DU 14 DÉCEMBRE 2018

Date de convocation et d'affichage : 07/12/2018

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le quatorze décembre à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Martine Réau, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Bouclet Thierry, Dolléans Aurore, Jean-Charles Myriam, Beauchamp Cédric

**Excusé :** Texier Victor.

**Absent :** Roussel Émilie.

Madame Aurore Dolléans a été élue secrétaire.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

### Cœur de Beauce

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conditions financières et patrimoniales de la communauté de commune du Cœur de Beauce et valide le tableau chiffré d'actif / passif de chaque budget, pour un montant 105 367.57€.

### Questions Diverses

Monsieur le Maire :

- la traversée d'Allonnes est à suivre avec le Conseil Départemental,
- l'agglomération de Chartres Métropole reversera l'IFER pour un montant de 46 000€,
- collecte des encombrants le mardi 29 janvier et mercredi 10 juillet par chartres métropole,
- Chartres Métropole est en liaison avec la gendarmerie pour cibler les endroits où installer la vidéo-surveillance, pour les nouvelles communes.

Monsieur Marcel Boulanger informe que le nombre de levées passe à 20 au lieu de 24 auparavant, un courrier sera fait pour demander des explications.

Monsieur Gérard Fauconnier demande qu'une étude soit faire pour la réfection des trottoirs, creusés à certains endroits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h10 et ont signé les membres présents.